

**Séance du vendredi 22 janvier 2021**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/01/2021

**Présents :** 11  
**Votants :** 12  
**Pour :** 12  
**Contre :** 0  
**Abstentions :** 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Secrétaire de séance :**  
Christelle CHAUVET

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY

**Représentés :** Luc AVELLANEDA

**Absents :** Bousquet Eric, Lacombe Sylvie, Touzy Georgette

**Objet: TELETRANSMISSION PREFECTURE VIA AGEDI - 2021\_006**

Commune de Saint-Cernin

délibération du conseil municipal séance du 22/01/2021

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Ces principes sont définis par l'article 19 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales codifié aux articles L231-1, L3131-1 et L1414-1 du code général des collectivités territoriales, et par le décret n°2005-324 du 07 avril 2005.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,

- décide par conséquent de conclure une convention de mise en oeuvre de la télétransmission avec le préfet du Cantal, représentant l'Etat à cet effet,

- décide par conséquent de choisir le dispositif de télétransmission et de conclure à cet effet une convention de mise en oeuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme AGEDI.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 8/02/2021  
et publication ou notification du 7/10/2021

PREFECTURE DU CANTAL

08 FEV. 2021

BUREAU DU COURRIER



Le Maire,  
A. Dujols

